

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2004**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de l'horticulture et du paysage de l'Institut national d'horticulture, spécialité horticulture (ENIHP)

Nouvel intitulé : Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) spécialité horticulture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur de l'Institut national d'horticulture d'Angers, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées : L'ingénieur de l'ENIHP exerce son activité dans les domaines de l'Horticulture et du Paysage, environnement, aménagement, jardins et espaces verts, floriculture, fruits et légumes, semences.... C'est un professionnel orienté vers les activités de conception, management, recherche-développement, les applications et les réalisations techniques...

Il sait effectuer un diagnostic, poser et analyser les problèmes, proposer et mettre en œuvre des solutions répondant ainsi aux besoins d'opérationnalité technique, commerciale et sociale recherchés par les professionnels des secteurs de l'horticulture et du paysage. Il est à même d'assumer des tâches managériales dans les entreprises ou organisations (nationales ou internationales). Il est sensibilisé aux aspects commercialisation et marketing de la conduite d'une entreprise.

* Capacités attestées :

L'ingénieur de l'ENIHP possède une solide formation scientifique et technique de base (notamment biologique : sciences du végétal, interactions plantes-milieu), mais aussi économique et humaine nécessaire à la maîtrise et à la gestion des processus de production et de distribution.

Par une approche systémique, il peut maîtriser rapidement l'ensemble des données (scientifiques, technologiques, économiques et humaines) relatives à la conduite et à la mise en œuvre d'un projet et le mener à bien, améliorant ainsi le développement de l'entreprise. Il a une capacité d'animation et d'entraînement pour conduire une équipe ou inciter des partenaires à entreprendre de nouveaux projets. Sa créativité lui permet de trouver des solutions concrètes aux problèmes de son entreprise.

Sa bonne connaissance des milieux professionnels lui permet de très facilement communiquer, en groupe ou individuellement, avec tous les personnels et partenaires de l'entreprise. Il sait réagir au vécu de ses interlocuteurs, comprend bien leurs demandes et est à même de les reformuler. Il a une bonne maîtrise de l'anglais et sait communiquer aisément dans une autre langue étrangère.

Ses capacités d'adaptation lui permettent d'intervenir dans un milieu aux évolutions constantes et difficilement prévisibles.

L'environnement biologique et socio-économique dans lequel il évolue ainsi que les produits qu'il travaille dépendent en effet d'une grande multiplicité de facteurs.

Il possède un domaine d'expertise conféré essentiellement par la spécialisation suivie en fin d'études.

- Option Horticulture : Filières et métiers

La maîtrise des contraintes scientifiques, techniques, économiques et environnementales qui s'imposent au fonctionnement des filières (fruits, légumes et plantes ornementales) doit permettre à l'ingénieur issu de cette option de gérer la production, de l'élaboration des produits à leur mise en marché, ainsi que les relations entre les différentes phases : production/transformation/distribution, et cela, quelle que soit l'espèce envisagée.

Il sait :

- résoudre des problématiques professionnelles concrètes et variées qui peuvent se poser dans différentes filières ;
- contribuer à l'élaboration agronomique de produits innovants et de qualité grâce à une bonne connaissance de la plante (biologie des différentes espèces) et des techniques et conditions de production ; les problèmes d'environnement étant pris en compte, notamment, par le biais de l'étude des réglementations et de leurs évolutions prévisibles,
- assurer le maintien de la qualité des produits tout au long de la chaîne de production (produit frais-conservation-transformation-commercialisation-consommation) par la maîtrise des processus de conservation et de transformation des produits frais ;
- mettre en place de démarches de certification d'entreprises et de produits ;

- organiser la commercialisation et la distribution des produits à travers notamment des études de marché, et en s'appuyant sur la connaissance des contraintes logistiques des acteurs de la mise en marché et des relations entre production et distribution.

* Option santé du végétal – agronomie – économie et environnement

Ingénieur capable d'analyser la complexité d'un agrosystème (systèmes de production végétale, espaces paysagers), notamment l'influence de paramètres culturels sur la croissance de la plante, ainsi que leurs impacts sur le milieu. Il sait gérer et innover dans les domaines de la santé et de la nutrition des plantes en prenant en compte le respect de l'environnement et les contraintes économiques.

Il sait :

- réaliser des diagnostics culturels ou/et environnementaux ;
- mener des études d'impacts des pratiques agricoles sur le milieu ;
- conduire de façon rigoureuse des expérimentations en protection des plantes et en agronomie (conception, mise en place et analyse) ;
- maîtriser les différents types d'outils d'aide à la décision (outils de détection, d'analyse, de modélisation, etc.) ;
- mettre en œuvre les méthodes de production alternatives qui limitent les effets néfastes sur l'environnement ;
- concevoir et développer des systèmes de production durables qui tiennent compte des contraintes économiques ;
- élaborer et diffuser des conseils techniques, environnementaux et économiques auprès des producteurs dans les domaines de la santé et de la nutrition du végétal ;
- avoir une approche technico-commerciale et marketing dans les domaines des produits phytosanitaires, des fertilisants, des substrats et des auxiliaires biologiques ;
- développer de nouveaux produits ou de nouveaux services à la clientèle ou à l'utilisateur.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activité :

- Entreprises de services (bureaux d'études, cabinets de conseil), de fournitures et d'équipement, de production, de commercialisation, de distribution ;
- Organismes inter professionnels, groupements de professionnels, coopératives ;
- Structures de recherche et d'expérimentation, de développement, de formation et d'enseignement ;
- Services publics, collectivités territoriales.

Plus spécifiquement chaque option engage les diplômés dans des voies préférentielles :

- Option horticulture, filières et métiers :

- entreprises de services (bureaux d'études, cabinets de conseil), de fournitures et d'équipement, de production, de commercialisation, de distribution ;
- organismes inter professionnels, groupements de professionnels, coopératives ;
- structures de recherche et d'expérimentation, de développement, de formation et d'enseignement ;
- services publics, collectivités territoriales.

- Option santé du végétal – agronomie – économie et environnement :

- entreprises d'agrofourniture : phytosanitaires, productrices d'auxiliaires, d'engrais, de substrats...
- services publics (protection des plantes notamment), organismes d'homologation.

* Types d'emplois accessibles :

Les élèves diplômés de l'ENIHP peuvent occuper dans tous les secteurs de l'horticulture et du paysage les types d'emploi suivants :

- ingénieurs de production, de gestion, d'études et conseil, de recherche-développement,
- chargés de mission, enseignants, chercheurs,
- chef de projet ou de service technique, responsable qualité, ingénieur des travaux,
- ingénieur technico-commercial, chef de produit, responsable de secteur,
- ingénieurs de production, de gestion, d'études et conseil, de recherche-développement,
- chargés de mission, enseignants, chercheurs,
- chef de projet ou de service technique, responsable qualité, ingénieur des travaux,
- ingénieur technico-commercial, chef de produit, responsable de secteur.

Plus spécifiquement chaque option engage les diplômés dans des voies préférentielles :

- Option horticulture, filières et métiers :

- production : responsable d'exploitation ou de service technique, responsable logistique, gestionnaire de production, responsable ressources humaines ;
- qualité : responsable qualité, certification ;
- commercialisation : technico-commercial, chef de produit, chef des ventes, responsable de plate-forme de distribution, cadre d'entreprise de grande distribution, responsable achats ;
- expérimentation-développement : responsable de station d'expérimentation, chercheur, ingénieur conseil.

- Option santé du végétal – agronomie – économie et environnement :

- études : mise en place et gestion de systèmes de protection durable, d'impact ;
- conseil : diagnostics culturaux, gestion d'intrants et de rejets ;
- expérimentation : protection des plantes, agronomie ;
- agrofourniture : conception et utilisation de produits phytosanitaires, auxiliaires, fertilisants, substrats ;
- ingénieur en homologation, qualité, technico - commercial, marketing.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du diplôme nécessite :

- l'acquisition au cours des deux premières années du cursus, des connaissances scientifiques constituant le socle indispensable à toute formation d'ingénieurs ainsi que l'approche concrète des problèmes grâce à l'étude in situ des relations entre la plante et son milieu ;
- l'obtention d'unités de valeur, au cours d'un 2ème cycle de deux ans, comportant les éléments scientifiques et techniques spécifiques aux secteurs de l'horticulture et du paysage permettant à l'étudiant d'acquérir les bases théoriques et pratiques de son futur métier d'ingénieur ;
- l'acquisition, au sein d'un 3ème cycle d'une année consacré aux spécialisations, d'une expertise scientifique et technique et de la professionnalisation indispensable à l'exercice du métier d'ingénieur dans les domaines de l'horticulture et du paysage ;

Les étudiants peuvent suivre leur enseignement de spécialisation dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur du ministère chargé de l'agriculture. Certains d'entre eux choisissent de réaliser leur stage de fin d'étude dans un centre de recherche ou d'expérimentation.

- la réalisation de cinq stages dans leur scolarité :
- un stage ouvrier en fin de 1ère année (1 mois),
- un stage en fin de 2ème année (4 mois) qui a pour objectif la découverte de l'entreprise et son étude conduite selon une méthode d'approche globale,
- un stage en fin de 3ème année (3 mois) qui permet de découvrir le monde de la recherche et la démarche expérimentale,
- un stage en fin de 4ème année (2mois) qui a pour thème l'ingénierie de projet,
- un stage de fin d'études (6 mois) qui est une mise en situation pré-professionnelle avec la réalisation d'une étude et la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury ;
- deux langues obligatoires sont au programme d'études. En outre, l'étudiant a l'obligation de réaliser son premier stage dans un pays non francophone. Enfin, les étudiants sont fortement incités à réaliser 3 à 6 mois de leur scolarité dans une des universités étrangères collaborant avec l'INH.

Toutes les unités de valeur sont validées par des contrôles en cours de formation ou un contrôle terminal. Les modalités d'évaluation sont définies dans le règlement des études.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 1998

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Dernier arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 16 juin 2003

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de

l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français

<http://www.inh.fr>

<http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) spécialité horticulture